



Extrait du UFR Arts, philosophie, esthétique

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Presentation-1237>

Présentation

- Menu - Départements - Photographie -

Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

Créé dès l'origine de l'Université Paris 8, le département Photographie est aujourd'hui associé au département Arts Plastiques dans l'exercice de deux cursus distincts associés à la photographie.

La Licence Arts Plastiques mention Photographie

La troisième année de la Licence d'Arts Plastiques propose une mention Photographie à part entière qui est la première concrétisation du parcours photographie proposé dans le cursus d'Arts Plastiques sous la forme d'enseignements fléchés « photographie » et identifiés par « PHOT » en première et deuxième année de Licence d'Arts Plastiques. Ces derniers ne sont pas obligatoires pour rentrer en troisième année Mineure Photographie. Cependant, en tant que cours théoriques et pratiques orientés vers la photographie ils permettent d'acquérir les bases d'une culture photographique pratique et théorique.

La licence d'Arts Plastiques Mineure Photographie - obtention des 180 ECTS requis - permet de préparer à l'entrée en Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain.

Le Master mention Arts Plastiques parcours Photographie et Art contemporain

Les arts visuels contemporains sont le champ de recherche du Master mention Arts plastiques. Au sein de cette mention, à compter de la rentrée 2015-2016, le parcours Photographie et art contemporain a pour objectif de fournir des outils et des moyens de réflexions théoriques et pratiques pour mener une recherche sur l'image photographique d'une part dans une perspective professionnelle et d'autre part dans une perspective de création personnelle tant pratique que théorique. L'université Paris 8 est le seul établissement d'enseignement supérieur au niveau régional et national à délivrer un Master mention Arts plastiques, parcours Photographie et art contemporain, qui se concrétise sous la forme d'un double mémoire à la fois théorique et pratique bénéficiant d'un double encadrement méthodologique.

Ainsi, le Master Photographie et Art contemporain est la suite logique de la licence d'arts plastiques mention photographie de l'UFR Arts de l'université Paris 8 et permet de postuler au doctorat d'Arts Plastiques option Photographie.

Présentation

L'obtention du Master est sujet à la validation de 120 ECTS répartis sur deux années : 60 ECTS en M1 et 60 ECTS en M2.